



Mairie de Pont-Salomon
Place de l'église
43 330 Pont-Salomon

COMMUNE DE PONT-SALOMON
43330 – Département de la Haute-Loire

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 9 DECEMBRE 2019

Le 9 décembre de l'an deux mille dix-neuf, les membres composant le Conseil Municipal de Pont-Salomon se sont réunis au lieu et horaire habituels de leurs séances, en Mairie de Pont-Salomon, sous la présidence de Monsieur Laurent COLETTI, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 3 décembre 2019.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la Mairie.

Présents : COLETTI Laurent, VOCANSON Laetitia, LARDON Antoine, GRENOUILLER Aurélie, GARDETTE Davy, CELLE Laura, CORNILLON Bertrand, GROS Muriel, RABEYRIN David, PERRIER Marc,

Membres absents : CHAMBON Valérie, NOWACZYK Claire, MONTELMARD Gérard, PAGANOTTO Aurélie,

Ouverture de la séance : 20h05

Désignation du secrétaire de séance

→ Laetitia VOCANSON est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 30 septembre 2019

> Mis aux voix le procès-verbal du 30 juin 2019 est adopté à l'unanimité

DECISIONS

Monsieur le Maire présente les décisions prises en fonction des délégations qui lui ont été attribuées.

COMMANDE PUBLIQUE

1/ Travaux Croix de Baron

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la réalisation de travaux à la Croix de Baron
- Autorise M. Le Maire à approuver le devis

2/ Travaux l'Hermet bas

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la réalisation de travaux à L'Hermet Bas
- Autorise M. Le maire à approuver le devis

3/ Photocopieurs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le nouveau contrat pour le renouvellement du parc photocopieurs
- Autorise M. Le Maire à signer le contrat

4/ Rue du Pont de Bois / Montée du Rochain

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve les travaux supplémentaires

5/ Convention de déneigement Commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le renouvellement de la convention avec l'entreprise CUERQ pour le déneigement de la commune pour une durée de 3 ans.
- Autorise M. Le Maire à signer la convention

6/ Convention de déneigement des zones d'activités

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le renouvellement de la convention avec l'entreprise CUERQ pour le déneigement des zones d'activité pour une durée de 3 ans.
- Autorise M. Le Maire à signer la convention

7/ Travaux de voirie – 3^{ème} tranche La Duo

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (1 Abstention : RABEYRIN David)

- Approuve les travaux de voirie : 3^{ème} tranche Lot la Duo

FINANCES LOCALES

1/ Dotation école primaire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve la nouvelle dotation de l'école primaire à savoir 2500€

2/ Restes à réaliser

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve les restes à réaliser 2019

3/ Travaux en régie 2019

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve les travaux en régie 2019

4/ Ouvertures de crédit 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve les ouvertures de crédits pour le 1^{er} trimestre 2020

5/ décision modificative de budget N°3

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve la décision modificative de budget N°3

FONCTION PUBLIQUE

1/ Astreintes hivernales

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (1 Abstention : RABEYRIN David)

- Approuve la mise en place des astreintes pour la saison hivernale 2019-2020

2/ Indemnités du Trésorier

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve le versement des indemnités au trésorier

3/ Création d'un poste d'adjoint technique 20/35 heures

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve la création d'un poste d'adjoint technique à hauteur de 20/35 heures

DOMAINE ET PATRIMOINE

1/ Cession de Parcelle – M. et Mme DA COSTA Manuel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la cession d'une parcelle à M. et Mme DA COSTA Manuel

La séance est levée à 21H05